

Compte rendu du Conseil Municipal du 1er février 2016

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 1^{er} février 2016, à 20h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire ; Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoints. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Mme Nathalie Lombardo, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Ferrari.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2015 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents.

PERSONNEL

Présentée par Mme Micheline Burgun, Adjointe Déléguée,

- L'autorisation au Maire pour engager des recrutements de personnel non titulaires en cas d'accroissement saisonnier d'activité.

ADMINISTRATION

Présentés par Mme Micheline Burgun, Adjointe,

- L'engagement de la commune dans une démarche de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire, avec l'assistance du Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère, et le mandat au Maire pour signer les conventions avec le CDG38 et l'Etat, et tout autre document afférent à la procédure engagée.

Présentés par Mme Zohra Abdiche, Conseillère Municipale Déléguée,

- La modification du règlement des jardins familiaux de Prémol et de l'Ancienne mairie pour préciser qu'en l'absence de régie spécifique, le règlement doit se faire auprès de la Trésorerie Principale de Saint Martin d'Hères, et le maintien à 20 € de la redevance d'occupation, pour la période du 1^{er} février au 31 décembre 2016.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS